



location suite à une séparation

Par **myrtouille**, le **17/07/2012** à **15:18**

Bonjour,

je me suis séparée de mon conjoint il y a plus d'un an, nous avons acheté une maison ensemble et nous souhaitons maintenant la mettre en location, car elle n'est toujours pas vendue.

Nous sommes actuellement dépacés.

Je me pose plusieurs questions:

Que se passe t-il si un de nous deux veut la vendre par la suite et que l'autre n'est pas d'accord ? Doit-il la racheter?

Si le bien est loué et que l'un de nous deux veut la maison pour y habiter, est ce possible de rompre le bail ?

si plus tard je souhaite acquérir un autre bien, la banque me prètera t-elle alors que j'ai déjà un crédit même s'il est remboursé par un locataire?

quelqu'un a t-il déjà vécu la même expérience ? car cela me parait un peu compliqué ...

je vous remercie d'avance